Image not found or type unknown

je souffre du dénigrement d'une "amie"

Par **madeleine46**, le **12/08/2020** à **10:25**

Bonjour,

Je ne savais pas très bien quel titre donner à mon message, cependant, je suis une personne âgée, j'ai 74 ans, mais la question n'est pas vraiment là.

J'ai fait les courses au marché pour une de mes amies et moi même, j'avais beaucoup d'achats et je les ai répartis entre un caddie et un grand sac. Aussitôt les achats terminés je suis rentrée chez moi et j'ai fait la répartition des légumes et fruits. J'ai apporté le grand sac à mon amie et je me suis aperçue qq heures plus tard que je n'avais pas mes 500 g de mirabelles, j'ai aussitôt pensé que je ne les avais pas retirées du sac et qu'elle avait les deux sachets de mirabelles. Sur le moment elle m'a dit par sms qu'ellen'avait pas eu le temps de regarder avant d'aller au travail.

Ensuite, elle a soutenu qu'elle n'avait que son sachet et pas le mien , j'ai pensé alors que j'étais étourdie et que j'allais retrouver mes 500 g de fruits, mais, en fait, non, je n'ai pas retrouvé ce sachet puisqu'il ne pouvait pas y être, c'est trop gros pour se perdre. Il ne pouvait qu'être chez elle, qu'elle se le gardait. Elle n'a rien voulu entendre et à présent, elle m'accuse de l'avoir traitée de voleuse, ce qui est faux, j'ai juste demandé des explications.
A la base, c'est un tout petit incident, mais ça prend des proportions importantes car elle me dénigre ,elle dit que son entourage est abasourdi de ma conduite, mais quelle conduite ? moi, je n'ai rien à me reprocher.

Je voudrais savoir si je peux avoir un recours pour la faire cesser de me dénigrer.
Je sais que mon affaire est toute petite, qu'il y a des choses plus sérieuses, néanmoins, cela me perturbe.
Merci pour votre avis

Par **Visiteur**, le **12/08/2020** à **10:32**

Bonjour

Vous comprendrez aisémment qu'on ne peut faire appel à un conciliateur pour 500 grammes de fruits.

Par **youris**, le **12/08/2020** à **13:59**

bonjour,

je vous conseille de laisser tomber vos 500 grammes de mirabelles ainsi que votre " amie ".

surtout que vous n'avez aucune preuve contre votre ex-amie.

salutations

Par **P.M.**, le **12/08/2020** à **15:53**

Bonjour,

Peut-être que vous pourriez envisager d'avoir oublié le deuxième sachet chez le commerçant...

Une bonne explication pourrait aplanir les choses...

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés